

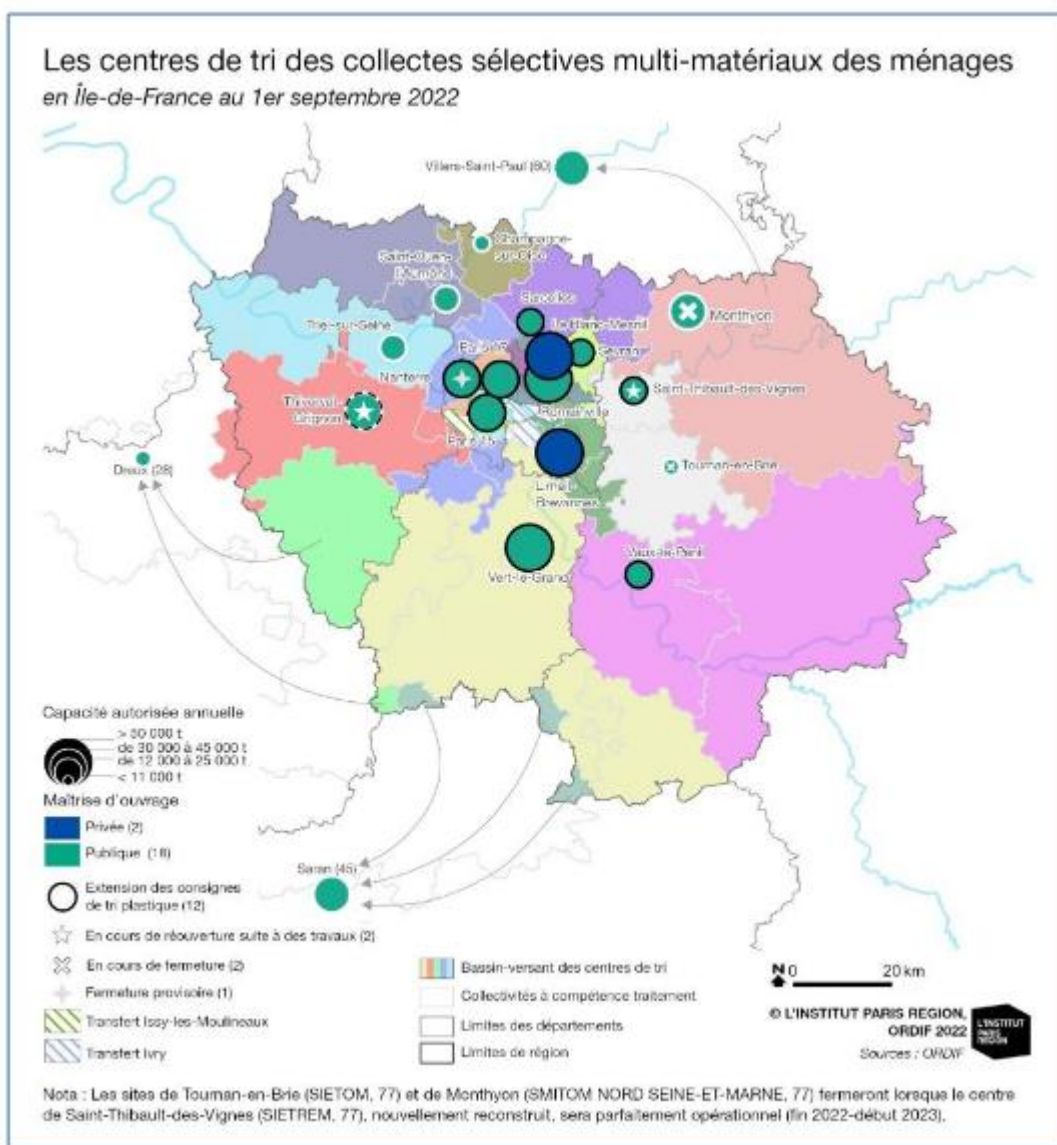
## **REPONSE CONTRIBUTION 2 MONSIEUR LE CORFF - 10 AVRIL 2023**

« EN COMPLEMENT DE MES PRECEDENTES QUESTIONS, MERCI D'APPORTER LES PRECISIONS SUIVANTES CONCERNANT LES APPORTS DE DECHETS EXTERIEURS AU PERIMETRE DU SMITOM, ET PLUS PRECISEMENT SUR :  
– LE GROUPEMENT D'AUTORITES COMPETENTES (GAC) MIS EN PLACE AVEC LE SYTRADEM (MONTEREAU)  
– LES APPORTS MENTIONNES DANS LE DOSSIER D'INFORMATION PUBLIC 2022 QUI MENTIONNE P. 12 ET 13 : LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD ; OZOIR-LA-FERRIERE ET AUBINE DLL ; LES DIB DE BONNEUIL (94) ET MONTHYON (77). IL EST EGALEMENT FAIT REFERENCE A DES APPORTS PROVENANT DE SARCELLES (95), RUEIL (92), TRIEL (78), BOURGES (18), SARAN (45) AINSI QUE DE CENTRES HOSPITALIERS. »

### **GROUPEMENT D'AUTORITES COMPETENTES (GAC) MIS EN PLACE AVEC LE SYTRADEM (MONTEREAU)**

Le GAC est mis en place pour la concession de service public avec construction d'un centre de tri des déchets d'emballages ménagers. Ce groupement d'autorité concédante regroupe le SYTRADEM le SIVOM de la vallée de l'Yerres et des Sénart et le SMITOM LOMBRIC.

Conformément aux prescriptions de l'ADEME et de CITEO (éco-organisme en charge des emballages et papiers), et au plan régional (PRPGD) afin d'atteindre une taille critique pour couvrir les coûts d'exploitation le SMITOM s'est associé à ces deux syndicats pour porter ensemble le projet d'un nouveau centre de tri capable de trier les extensions de consignes de tri et visant à améliorer la valorisation matière.



Source rapport de suivi 2022 PRPGD ile de France

## LES APPORTS MENTIONNES DANS LE DOSSIER D'INFORMATION PUBLIC 2022

Nous vous joignons un détail des tonnages produits par d'autres entités que le SMITOM et accueillis sur l'UVE en 2021 ; ces tonnages tiers proviennent d'autres collectivités lors des arrêts techniques de leurs installations, d'entreprises.

Apporteur tiers 2021	Tonnes	Dont tonnes liées aux arrêts techniques
DIB acteurs locaux	8 549,66	
Emin Leydier / SAICA PAPER	2 859,80	
Refus de tri	3 791,44	

Refus de compost Ozoir	9136,32	
DIB ISE Bonneuil sur Marne	2233,06	
OM Monthyon SOMOVAL	1142,6	1142,6
OM Montereau SOVALEM	1308,44	1308,44
OM SYCTOM PARIS	475,48	475,48
OM RIVED Rungis	1482,6	1482,6
Autres	170,64	
TOTAL	31150.04	4 409,12

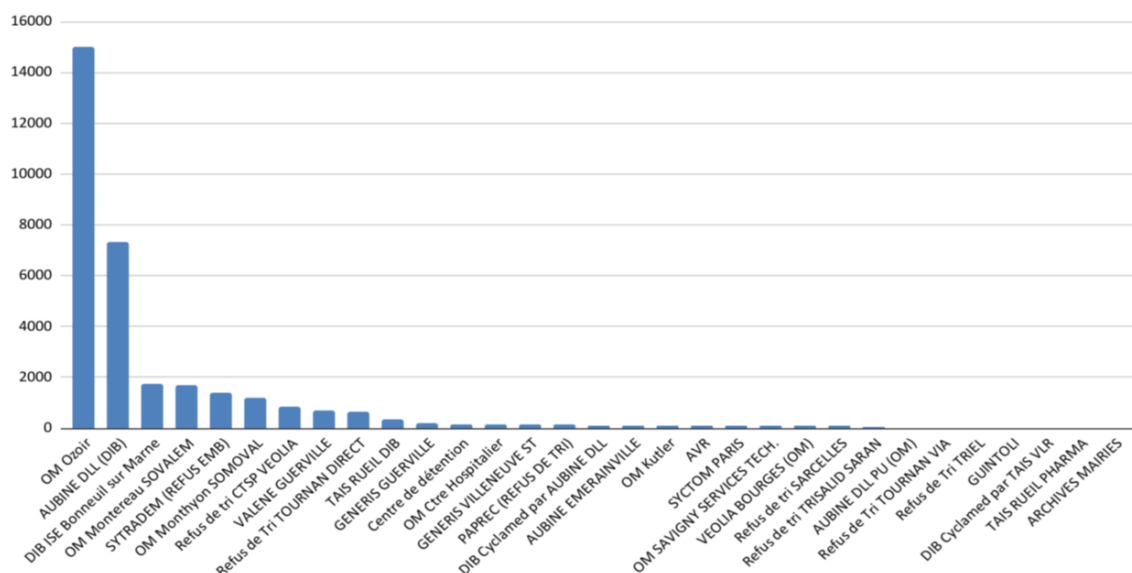
La proportion de déchets tiers (autres que ceux du SMITOM) est telle :

- Qu'elle permet des recettes d'exploitation qui a pour conséquence d'abaisser le coût *in fine* pour les adhérents du SMITOM
- Qu'elle constitue le fondement même d'une gestion par délégation de service public
- Qu'elle matérialise la solidarité territoriale autour d'un équipement industriel.

En 2022, le dossier d'information au public actualise ces données. Les OMr en provenant de la communauté d'agglomération de grand paris sud ne sont pas des apports tiers mais des apports du SMITOM, la CA GPS est un adhérent du SMITOM pour 6 de ses communes.

En 2022, Les autres provenances citées correspondent à des apports tiers pour 32 668 tonnes.

### Répartition des apports extérieurs



Source dossier d'information public 2022

La provenance majoritaire étant celles : d'Ozoir, d'Aubine Dammarie les lys,

Comme en 2021 les OMr en provenance de Monthyon, Montereau notamment sont des apports ponctuels en lien avec les arrêts techniques de ces usines d'incinération.

En ce qui concerne les apports en provenance du centre hospitalier de Fontainebleau ; ils concernent les Omr ou déchets assimilés. Les déchets hospitaliers ou infectieux ne sont pas dirigés vers l'usine de Vaux le Pénil.

En ce qui concernent les autres apports indiqués dans votre question voici les précisions que nous pouvons vous apporter :

- Sarcelles (95), refus de tri déposés en juin 2022 apport ponctuel durant les travaux effectués après un incendie.
- Rueil (92), DIB juillet, septembre et décembre 2022, apports ponctuels
- Triel (78), refus de tri déposés en septembre 2022, refus de tri issus de collecte sélective traitée au centre de tri de Vaux le pénil pendant les travaux de modernisation pour l'extension des consignes de tri du centre de tri de Triel
- Bourges (18), refus de tri des emballages triés sur Vaux le Pénil sur l'année (car dans l'impossibilité de tout trier sur leur propre centre de tri en raison du passage à l'extension des consignes de tri en attendant la construction de leur nouveau centre de tri)
- Saran (45), refus de tri déposés en janvier et février 2022, ponctuel durant des travaux